

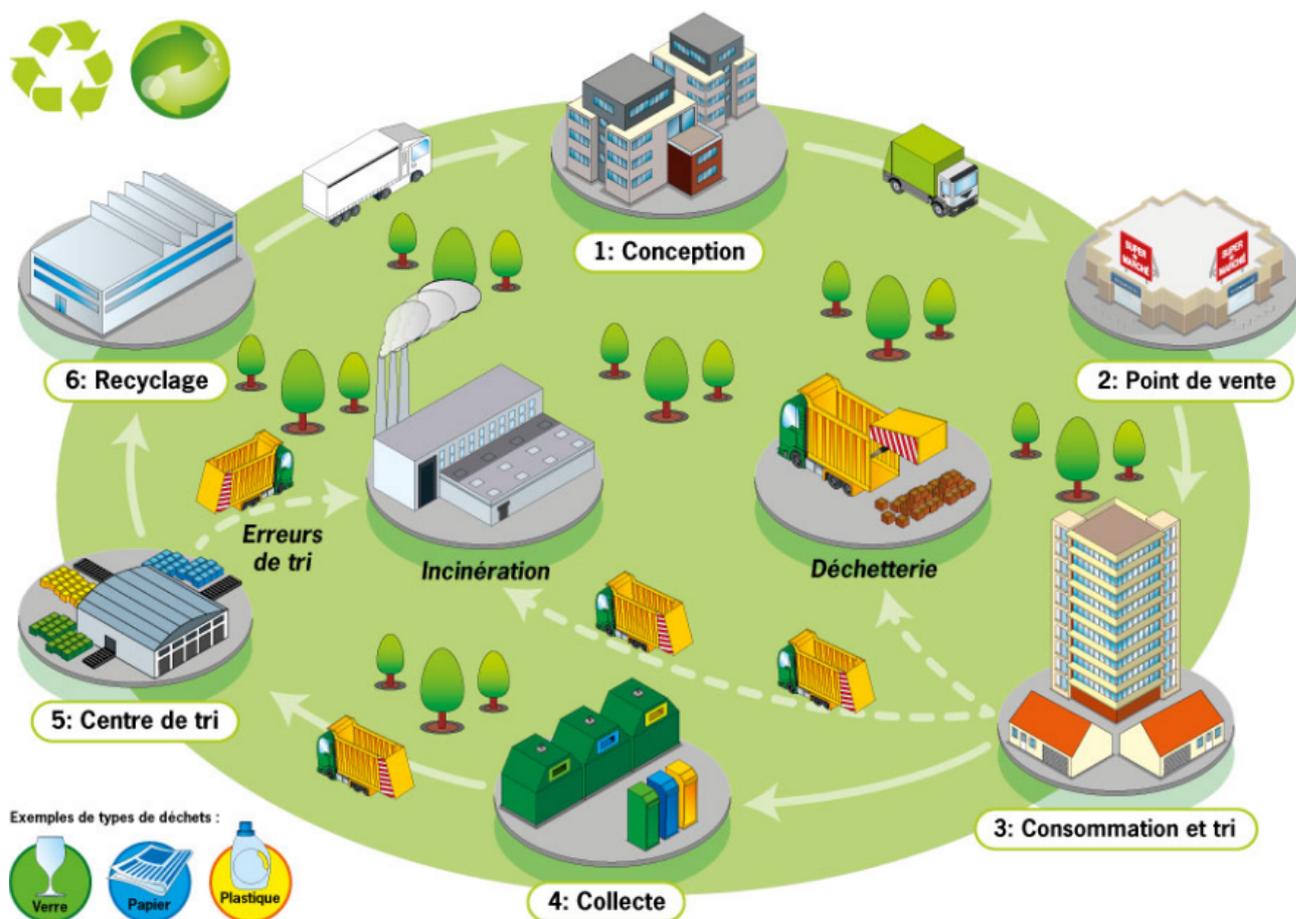


*Commune de Pomy*

# **DECHETTERIE**

## **ABC**

### **GUIDE DU TRI DES DECHETS**



- La commune ne prend en charge que les déchets ménagers privés !!
- Les entreprises sont responsables du transport et de l'élimination de leurs déchets.
- Dans la mesure du possible il est conseillé de retourner vos déchets dans les points de vente, des containers adéquats sont à disposition.

### Heures d'ouverture de la déchetterie

- **Mardi de 18h à 19h**
- **Jeudi de 18h à 19h**
- **Samedi de 9h.30 à 11h30**

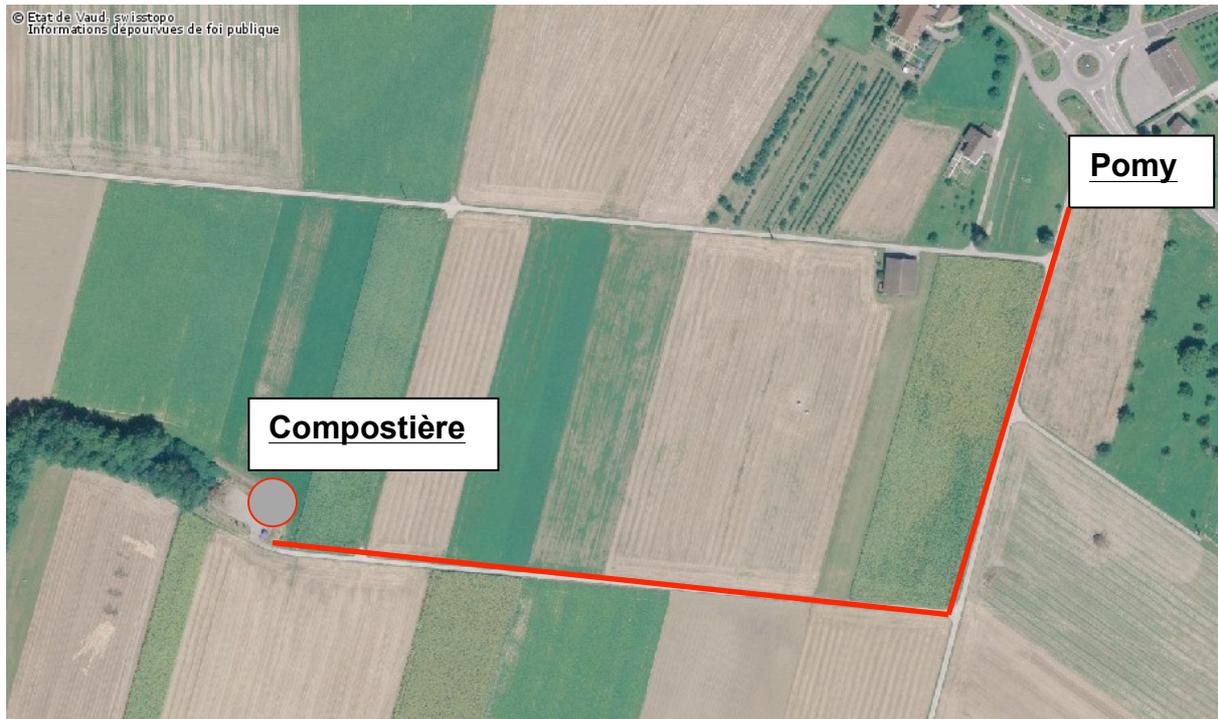


### Approvisionnement en sacs poubelles taxés (STRID)

- Bureau de l'administration communale aux heures d'ouverture, tous les grands magasins d'Yverdon-les-Bains et Yvonand, etc...

## Heures d'ouverture de la compostière

- Samedi de 16h00 à 17h00 période mars à novembre
- Mercredi de 16h00 à 17h00 période mars à novembre



### Passage du camion poubelle (Taxe aux sacs)

- Ramassage des ordures ménagères dans les containers, passage du camion le Vendredi.
- Ramassage du container de couleur verte des bio-déchets, passage du camion le Mardi.

### Passage du camion poubelle (Taxe aux poids)

- Ramassage des containers des artisans et PME, passage du camion le Vendredi.

## Adresses utiles

**Déchetterie Chemin de la Confrary**  
**Dépôt déchets végétaux compostière communale**  
**Dépôts pierres des champs compostière communale**

<b>Administration communale de Pomy</b>	024.425.25.35
<b>STRID (Yverdon-les-Bains)</b>	024.424.01.11
<b>Emaüs (Etagnières)</b>	021.731.27.28
<b>Centre Social Protestant (Lausanne)</b>	021.560.60.60
<b>Caritas Vaud (Lausanne)</b>	021.320.34.61
<b>Textura (Lausanne)</b>	021.313.44.00
<b>Le Galetas du Nord Vaudois (Yverdon-les-Bains)</b>	024.445.57.60
<b>Boutique de Toi à Moi (Lausanne)</b>	021.312.96.16
<b>La Bonne Combine (Prilly)</b>	021.624.64.74
<i>(Réparation ou vente d'électroménager d'occasion)</i>	
<b>Démontage et pièce de second œuvre pour transformation de Bâtiments. <a href="http://www.promaison.ch">www.promaison.ch</a></b>	021.624.37.37
<b>Cand-Landi démolition et gestion des déchets La Poissine</b>	024.447.42.00

<b>A</b>	
<b>Aluminium de ménage</b> Moules, barquettes, canettes, feuilles d'emballage	Conteneur <b>alu – fer blanc</b> à la déchetterie
<b>Ampoules ordinaires (à filament)</b>	Bac prévu à cet effet déchetterie
<b>Amiante</b>	En petite quantité, dans un sac pastique et dans le casier prévu à cet effet à la déchetterie. <b>Objets amiantés admis/non admis dans les déchetteries</b>
<b>Animaux morts</b>	Clos d'équarrissage Yverdon
<b>Appareils électroménagers</b> <b>Appareils électriques</b> <b>Appareils électroniques de tous genres</b>	Dans les paddocks prévus à cet effet dans le local de la déchetterie, <b>ou retour dans un point de vente.</b> Gros articles ménagers <b>à la STRID sauf le samedi ou retour dans un point de vente</b>
<b>B</b>	
<b>Balayures de ménage</b>	Sac poubelle taxé
<b>Balayures de grange et de cour</b>	Tas de fumier ou compost
<b>Batteries</b>	Dans le local de la déchetterie, <b>ou retour dans un point de vente.</b>
<b>Bidons en plastique vides</b>	Bidons propres dans big-bag prévu à cet effet. Bidons sales <b>en priorité dans sac taxé 110l</b> ou dans remorque objets encombrants.
<b>Bois aggloméré, contreplaqué, non traité</b>	Dans la remorque des déchets de bois pour celui qui n'est pas vernis ou traité.
<b>Bois de démolition</b>	<b>Faire reprendre par l'entreprise lors de la démolition</b>
<b>Boîtes de conserve</b>	Conteneur <b>alu – fer blanc</b> à la déchetterie
<b>Bouteilles</b>	Conteneur <b>verre ou pet</b> à la déchetterie
<b>Branches (gros diamètre)</b>	Bois de feu pour cheminée, ou dépôt à la compostière.
<b>Branches diamètre maximum 10 cm</b>	Compost privé ou à déposer à la compostière
<b>Broussailles de jardin</b>	Compost privé, ou en petite quantité et sèches à déposer à la compostière.
<b>C</b>	
<b>Cadavres d'animaux</b>	Clos d'équarrissage Yverdon
<b>Cailloux</b>	Place de dépôt pour pierres à la compostière à l'endroit prévu à cet effet, prendre contact avec l'employé communal.
<b>Canapés</b>	Dans la remorque de déchets encombrants
<b>Canettes</b>	A la déchetterie dans conteneur <b>alu-fer blanc</b> .

Capsule de café	Dans le sac taxé.
Carrelages, catelles	Dans le tombereau à la déchetterie ( <b>en petite quantité</b> )
Cartons Cartons à œufs	Vides, propres, sans ficelle et aplatis dans la remorque carton à la déchetterie.
Cartouches d'imprimantes	Dans le local de la déchetterie, <b>ou retour dans un point de vente.</b>
Cassettes Vidéo audio, ainsi que CD-DVD	Dans les paddocks prévus à cet effet dans le local de la déchetterie, avec l'électronique.
Cendres de bois Cendres de charbons	Compost privé, ou à épandre au jardin, pour les cendres de branches et de bois. Les autres cendres froides sont à éliminer avec les ordures ménagères
Céramiques	Dans le tombereau à la déchetterie ( <b>en petite quantité</b> )
Chaînes Hi-Fi	Dans le paddock prévu à cet effet dans le local de la déchetterie, <b>ou retour dans un point de vente.</b>
Chaussures en bon état	A la déchetterie ou dans les sacs envoyés par les Associations Caritatives
Colles	Bac prévu à cet effet déchetterie
Congélateurs	<b>Retour dans un point de vente</b> ou à la <b>STRID sauf le samedi.</b>
Couche-culotte	Dans des sacs plastiques transparents, dans le container prévu à cet effet à la déchetterie
Cuisinières (électriques ou à gaz)	<b>Retour dans un point de vente</b> ou à la <b>STRID sauf le samedi</b>
<b>D</b>	
Déchets de démolition, murs, de dalles armées	<b>Faire reprendre par l'entreprise de démolition</b>
Déchets de chantier	<b>A charge du propriétaire</b> , à faire éliminer par une entreprise spécialisée <a href="http://www.vd.ch/themes/environnement/dechets/recyclage-des-dechets-de-chantier/">http://www.vd.ch/themes/environnement/dechets/recyclage-des-dechets-de-chantier/</a>
Déchets encombrants Vieux meubles, matelas, moquettes, gros objets en plastique ou en composites	Dans la remorque des déchets encombrants. <b>Les objets de moins de 60 cm de côté sont à mettre dans un sac taxé 110 l.</b> <b>Pour les grandes quantités le propriétaire des déchets demande une autorisation auprès de l'administration communale et transporte ses déchets à la STRID.</b>
Déchets ménagers incinérables papiers gras ou sales, plastiques d'emballage, barquettes en sagex sales, briques de lait ou de jus de fruits, objets composites non démontables pouvant être mis dans un <b>sac 110 litres Taxé.</b>	Sac poubelle taxé, dans les containers prévus à cet effet répartis sur le territoire la commune qui sont vidés toutes les semaines.
Déchets ménagers compostables Epluchures, fleurs fanées	Compost privé, containers vert à la déchetterie
Décorations de Noël	Sac poubelle taxé
Décorations de Noël électriques	Dans les paddocks prévus à cet effet dans le local de la déchetterie, <b>ou retour dans un point de vente.</b>
Divans	Dans la remorque de déchets encombrants <b>Pour les grands volumes le propriétaire des déchets demande une autorisation auprès de l'administration communale et transporte ses déchets à la STRID</b>
Droguerie	Bac prévu à cet effet déchetterie <b>ou retour dans un point de vente.</b>
<b>E</b>	
Emballages cartons (sans matériel de rembourrage)	Vides, propres, sans ficelle et aplatis dans la remorque à la déchetterie.
Emballages plastiques	Sac poubelle taxé <b>ou retour dans un point de vente.</b>
Epluchures de fruits et légumes	Compost privé, à la déchetterie ou à la compostière
<b>F</b>	
Faïences	Dans le tombereau à la déchetterie ( <b>en petite quantité</b> )
Fauteuils	Dans la remorque de déchets encombrants <b>Pour les grands volumes le propriétaire des déchets demande une autorisation auprès de l'administration communale et transporte ses déchets à la STRID</b>

<b>Fer-blanc</b> Boîtes de conserve propres aplaties, emballages et couvercles en fer blanc ou tôle d'acier.	Conteneur <b>alu – fer blanc</b> à la déchetterie
<b>Ferraille</b> toutes grosseurs	Dans la remorque prévue à cet effet à la déchetterie <b>Attention ! Les objets ou appareils composites doivent contenir plus de 50 % de ferraille en poids pour être assimilés à de la ferraille.</b> Sinon, ils seront mis avec les encombrants
<b>Feuilles mortes</b>	Compost privé ou laisser sur place = engrais naturel ! ou à la compostière.
<b>Fonds de grange</b>	Tas de fumier ou à la compostière
<b>Frigos</b>	<b>Retour dans un point de vente</b> ou à la <b>STRID sauf le samedi.</b>
<b>Fusibles</b>	Sac poubelle taxé
<b>G</b>	
<b>Gazon</b>	Compost privé ou laisser sur place = engrais naturel ! ou à la compostière.
<b>H</b>	
<b>Habits</b> en bon état	A la déchetterie ou dans les sacs envoyés par les Associations Caritatives
<b>Herbe coupée</b>	Compost privé ou à la compostière.
<b>Huiles minérales et végétales</b>	Dans conteneurs adéquats à la déchetterie
<b>J</b>	
<b>Jouets</b> En plastique ou composite. Jouets usagés et non réutilisables par d'autres enfants	Dans un sac poubelle taxé.
<b>Jouets réutilisables</b>	Possibilité d'apporter aux associations, magasins de 2ème main, journée troc, etc....
<b>Jouets électriques</b>	Dans les paddocks prévus à cet effet dans le local de la déchetterie, ou <b>retour dans un point de vente.</b>
<b>Journaux</b> Avec ficelle	Dans la benne à papier
<b>L</b>	
<b>Laine de verre</b> restes de plaques ou rouleaux	Retour chez le fournisseur, qui expédie les restes pour le recyclage en fabrique.
<b>Lampes à filaments</b>	Bac prévu à cet effet déchetterie
<b>Lampes halogènes</b>	Bac prévu à cet effet déchetterie, <b>retour dans un point de vente</b>
<b>Lampes à décharge</b>	Bac prévu à cet effet déchetterie, <b>retour dans un point de vente</b>
<b>Litières d'animaux de compagnie</b>	Sac poubelle taxé ou compost privé
<b>M</b>	
<b>Machines à laver, à sécher, etc..</b>	<b>Retour dans un point de vente</b> ou à la <b>STRID sauf le samedi</b>
<b>Marc de café</b>	Compost privé (engrais naturel !) ou dans sac poubelle taxé.
<b>Matelas</b>	Dans la remorque de déchets encombrants <b>Pour les grands volumes le propriétaire des déchets demande une autorisation auprès de l'administration communale et transporte ses déchets à la STRID</b>
<b>Mauvaises herbes</b>	Compost privé ou à la compostière.
<b>Médicaments</b>	Bac prévu à cet effet déchetterie ou à restituer en pharmacie
<b>Mégots (froids !)</b>	Sac poubelle taxé
<b>Métaux non ferreux</b> (bronze, cuivre, étain, laiton, plomb, zinc) <b>provenance d'usage ménager</b>	Dans la remorque prévue à cet effet à la déchetterie
<b>Meubles</b>	possibilité de faire ramasser par Emmaüs, Centre Social Protestant, ou Caritas, etc... ou dans la remorque de déchets encombrants <b>Pour les grands volumes le propriétaire des déchets demande une autorisation auprès de l'administration communale et transporte ses déchets à la STRID</b>
<b>Miroir</b>	Dans le tonneau prévu à cet effet à la déchetterie.

<b>Moquettes</b>	<i>Dans la remorque de déchets encombrants</i> <b>Pour les grands volumes le propriétaire des déchets demande une autorisation auprès de l'administration communale et transporte ses déchets à la STRID</b>
<b>N</b>	
<b>Néons</b>	<i>Bac prévu à cet effet déchetterie</i>
<b>Nespresso (capsules)</b>	<i>Conteneur à la déchetterie</i>
<b>Nespresso (machine à café)</b>	<i>Dans le paddock prévu à cet effet dans le local de la déchetterie, ou retour dans un point de vente.</i>
<b>O</b>	
<b>Ordures ménagères</b>	<i>Sac poubelle taxé dans les containers prévus à cet effet repartis sur le territoire la commune qui sont vidés toutes les semaines.</i>
<b>Ordinateurs – imprimantes et autres accessoires électriques ou électroniques</b>	<i>Dans le paddock prévu à cet effet dans le local de la déchetterie, ou retour dans un point de vente.</i>
<b>Os de poulets, côtelettes, etc...</b>	<i>Sac poubelle taxé</i>
<b>P</b>	
<b>Pain sec</b> (pain sec pour animaux)	<i>Dans le carton prévu à cet effet à la déchetterie.</i> <i>Mettez sécher votre pain toujours dans un sac en papier ouvert.</i> <b>Jamais dans un cornet en plastique (cause moisissures) toxique pour les animaux.</b>
<b>Papiers</b> (cartons, voir sous C)	
<b>a) recyclables</b>	<b>b) non recyclables</b>
<b>Dans la benne à papier</b>	<b>Sac poubelle taxé</b>
<i>pages de livres sans reliure listing d'ordinateur enveloppes avec ou sans fenêtres photocopies revues, illustrés papier pour correspondance prospectus papier recyclé annuaires téléphoniques encarts de journaux, en papier</i> <b>Attention ! Les feuilles et sachets plastiques (photos) compromettent gravement le processus de recyclage. Ils doivent être mis à la poubelle.</b>	<i>papier de fleuriste étiquettes papier à filtre pochettes à photos papier gras (pour beurre, fromage) papier traité avec des colles serviettes en papier mouchoirs en papier nappes en papier papier goudronné emballages de biscuits sacs pour aliments d'animaux sachets de thé et de café berlingots de lait ou de jus de fruits sachets pour potages emballages de produits congelés tambours à lessive sacs à ciment enveloppes "à bulles ou cloques"</i>
<b>PC - Imprimantes</b>	<i>Dans le paddock prévu à cet effet dans le local de la déchetterie, ou retour dans un point de vente.</i>
<b>Peintures, colles</b>	<i>Bac prévu à cet effet déchetterie ou retour dans un point de vente.</i>
<b>PET (écrasé)</b>	<b>Conteneur PET à la déchetterie</b> ou retour dans un point de vente.
<b>PE – bouteille de lait</b>	<i>Sac poubelle taxé, ou retour au magasin</i>
<b>Pierres</b>	<i>Emplacement prévu, place de dépôt pour pierres des champs, prendre contact avec l'employé communal.</i>
<b>Piles</b>	<i>Bac prévu à cet effet déchetterie ou retour dans un point de vente.</i>
<b>Planches</b>	<i>Dans la remorque des déchets de bois pour celui qui n'est pas vernis ou traité, <b>si démolition à la STRID</b></i>
<b>Plastiques flaconnage</b>	<i>Dans le big bag prévu à cet effet ou retour dans les points de vente.</i>
<b>Pneus</b>	<b>Retour dans les points de vente</b> ou STRID <i>Facturé 6.- le pneu et 12.- pneu et jante.</i>

Porcelaine	Dans le tombereau à la déchetterie (en petite quantité)
Produits de droguerie Produits phytosanitaires Produits toxiques	Bac prévu à cet effet déchetterie ou <b>retour dans un point de vente.</b>
<b>R</b>	
Radios	Dans le paddock prévu à cet effet dans le local de la déchetterie, ou <b>retour dans un point de vente.</b>
Réfrigérateurs, congélateurs	<b>Retour dans un point de vente</b> ou à la <b>STRID</b> <b>sauf le samedi.</b>
Restes de repas	<b>Container prévu à cet effet à la déchetterie.</b>
<b>S</b>	
Sable à chats	Sac poubelle taxé ou compost privé
Sac d'aspirateur	Sac poubelle taxé
Sacs plastique, cabas	Sac poubelle taxé
Sacs d'aliment en papier	Mettre avec les cartons dans la remorque
Sagex	Dans le container prévu à cet effet.
Skis, snowboards	Dans la remorque de déchets encombrants
Solvants	Bac prévu à cet effet déchetterie ou <b>retour dans un point de vente.</b>
Sommiers	Dans la remorque de déchets encombrants <b>Pour les grands volumes le propriétaire des déchets demande une autorisation auprès de l'administration communale et transporte ses déchets à la STRID</b>
Souches d'arbres	Sont éliminées par l'entreprise spécialisée qui a effectué les travaux ou à la compostière
Souliers en bon état	A la déchetterie ou dans les sacs envoyés par les Associations Caritatives
<b>T</b>	
Tailles d'arbres et de buissons	Compost privé ou compostière pour déchets végétaux (maximum 10 cm de diamètre).
Tapis	Dans la remorque de déchets encombrants <b>Pour les grands volumes le propriétaire des déchets demande une autorisation auprès de l'administration communale et transporte ses déchets à la STRID</b>
Téléphones, Natels, Fax	Dans le paddock prévu à cet effet dans le local de la déchetterie, ou <b>retour dans un point de vente.</b>
Téléviseurs	Dans le paddock prévu à cet effet dans le local de la déchetterie, ou <b>retour dans un point de vente.</b>
Terre cuite	Dans le tombereau à la déchetterie (en petite quantité)
Textiles, tissus propres	A la déchetterie ou dans les sacs envoyés par les Associations Caritatives
Textiles, tissus sales ou en loques	Sac poubelle taxé
Thermomètre à mercure	Bac prévu à cet effet déchetterie ou à restituer en pharmacie
Toxiques	Bac prévu à cet effet déchetterie ou <b>retour dans un point de vente.</b>
Tonner pour imprimantes	Dans le bac prévu à cet effet à la déchetterie
Tubes fluorescents (néons)	Bac prévu à cet effet déchetterie
<b>V</b>	
Vaisselle porcelaine, céramique	Dans le tombereau à la déchetterie (en petite quantité)
Vélos (en bon état)	<b>possibilité de donner ou chez STRID.</b>
Vélos (en mauvais état)	Dans la remorque prévue à cet effet à la déchetterie
Verre Bouteilles, bocaux (sans fermoir en céramique ou autre)	Conteneur <b>Verre</b> selon couleurs
Verre ménager verre à boire, assiettes	Dans le tonneau prévu à cet effet à la déchetterie.
Vitre cassée	Dans le tonneau prévu à cet effet à la déchetterie.

Ce document est téléchargeable sur le site internet de la commune de Pomy, et mis à jour régulièrement.